

Maintien et actualisation de connaissances - Sauveteur secouriste du travail

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire aura mis à jour ou amélioré ses connaissances pour poursuivre ses missions de secouriste dans l'entreprise.

Programme

Retour sur les expériences vécues par les stagiaires depuis leurs formations initiales ou leurs recyclages.
Rechercher les dangers persistants pour protéger :
o Formation générale à la prévention ;
o Rendre le Sauveteur Secouriste du Travail capable de protéger ;
De protéger à prévenir :
o Repérer les dangers dans une situation de travail ;
o Supprimer ou isoler les dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention ;
Examiner la victime et faire alerter :
o Examiner la victime avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir ;
o Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours ;
De faire alerter à informer :
o Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en oeuvre à son hiérarchique et/ou les personnes chargées de prévention dans l'entreprise ;
Secourir :
o Effectuer l'action appropriée à l'état de la victime ;
o Situations inhérentes aux risques spécifiques.

Méthodes pédagogiques

Salle de formation équipée d'outils multimédias.
Cas concrets d'apprentissage : mannequin adulte, enfant et nourrisson /
Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)
Livret remis au stagiaire.
Questions réponses, partage d'expériences.
Evaluation des connaissances organisée en fin de formation

Public cible

Toute personne titulaire d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Durée

7 heures

Pré requis

Etre titulaire de la formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail

Dispensateur de la formation

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et validation de compétences

Dispositif de suivi de formation

Feuille d'émargement par demi-journée.
Attestation de stage certificative.
Carte SST.

Répartition

70 % théorie et 30 % pratique

Validation de la formation

Evaluation tout au long de la formation.
Evaluation certificative : le stagiaire est évalué sur sa capacité à intervenir lors d'une situation simulée d'accident de travail / mal à l'aise.
Carte de SST délivrée à l'issue de la formation.

Durée de validité

2 ans.